



RIVE NEUVE

CAPITAL

&



KYOSEIL-AM

créent

LE COMITÉ D'EXPERTS



FCPR IMPACT & PERFORMANCE

UN FONDS À IMPACT DE TERRITOIRE

En janvier 2024, l'expert Impact **Rive Neuve Capital** et la société de gestion **Kyoseil AM** ont lancé un premier fonds d'investissement Article 9 SFDR agréé AMF, le **FCPR Impact & Performance**, destiné à financer l'accélération des start-ups à impact du quart Sud-Est de la France.

Rive Neuve Capital et Kyoseil souhaitent aujourd'hui fédérer une large communauté d'entrepreneurs/investisseurs disposés à partager leurs compétences sectorielles et techniques pour, d'une part, alimenter l'analyse des équipes du FCPR et, d'autre part, accompagner les participations dans leur développement. **Le comité d'expert est créé pour répondre à cet objectif.**

Ce Comité a pour objectif principal de **donner un avis "Expert"** sur les dossiers éligibles à un projet d'investissement ou de réinvestissement de la part du FCPR Impact et Performance.

Cet avis consultatif intervient en amont des Comités d'impact et d'investissement.



ORGANES DE GOUVERNANCE DU FCPR

Organes en lien
avec les décisions
d'investissements

COMITÉ D'INVESTISSEMENT

Composé des Gérants de la société de gestion Kyoseil AM
Porte la décision d'investissement pour le Fonds

COMITÉ IMPACT

Composé des experts Rive Neuve Capital
Valide la dimension Impact des cibles soumises au comité d'investissement

COMITÉ D'EXPERTS

Composé d'investisseurs du FCPR (entrepreneurs, banques locales, collectivités territoriales, etc.)
Donne un avis « Expert » sur la pertinence des cibles auditées par les équipes

Organe en lien
avec la gestion
du Fonds

COMITÉ CONSULTATIF

Composé de 3 à 6 membres
Donne un avis consultatif sur les sujets de conflits d'intérêts, de prorogation de durée de vie du Fonds, ajout d'un indicateur d'impact, etc.



IMPLICATION DES INVESTISSEURS DANS LA VIE DU FONDS

L'une des volontés de l'équipe du FCPR est de mobiliser et fédérer les investisseurs autour de la thèse d'investissement du Fonds et des objectifs qui y sont associés.

Pour cela, plusieurs actions sont proposées aux investisseurs :

- **Devenir membre du Comité d'Experts :**
 - contribuer aux audits préalables et/ou
 - participer aux Comités trimestriels de sélection des projets d'investissement
- **Accompagner les participations sous forme de mentorat**
- **Participer à la réunion annuelle des souscripteurs**



CONTRIBUTION AUX AUDITS

Lors de leur souscription de parts dans le FCPR Impact et Performance, les investisseurs se voient offrir la possibilité de remplir un **questionnaire** sur les compétences spécifiques, sectorielles et d'analyse (financière, de marché, etc.) qu'ils acceptent de mettre à disposition des équipes. Cette démarche est basée sur le volontariat.

A chaque opportunité d'investissement, que les équipes de Rive Neuve Capital et Kyoseil ont identifié et pré-qualifié, un ou plusieurs experts sont interrogés selon les compétences qu'ils ont mentionnées dans le questionnaire préalable, afin de donner un avis sur la pertinence de poursuivre l'instruction du dossier.

Pour cela, l'expert dispose d'**une courte vidéo d'interview du ou des dirigeants** réalisée par Rive Neuve Capital et répondant à plusieurs questions clés préparées par les équipes, **du deck de l'entreprise** et d'**un questionnaire type** facilitant la restitution de l'analyse réalisée par l'expert.

Même si elles sont défavorables, les conclusions d'experts sont communiquées à l'entreprise cible pour lui donner un retour constructif.



PARTICIPATION AU COMITÉ

Trois à quatre fois par an a lieu un Comité d'Experts consultatif, réuni en présentiel avec la possibilité de suivre la rencontre en distanciel.

Modalités de fonctionnement

Le comité se déroule selon le process suivant :

- **Transmission des decks des entreprises, des audits Impact et des notes d'investissement**
- **Pitch** des dirigeants d'entreprises
- Séance de **Questions/Réponses** entre membres du Comité d'experts et les dirigeants
- **Délibérations** du Comité pour avis consultatif

A l'issue de ce Comité d'Experts consultatif, les Comités d'impact et d'investissement se réunissent pour prendre la décision d'investissement.

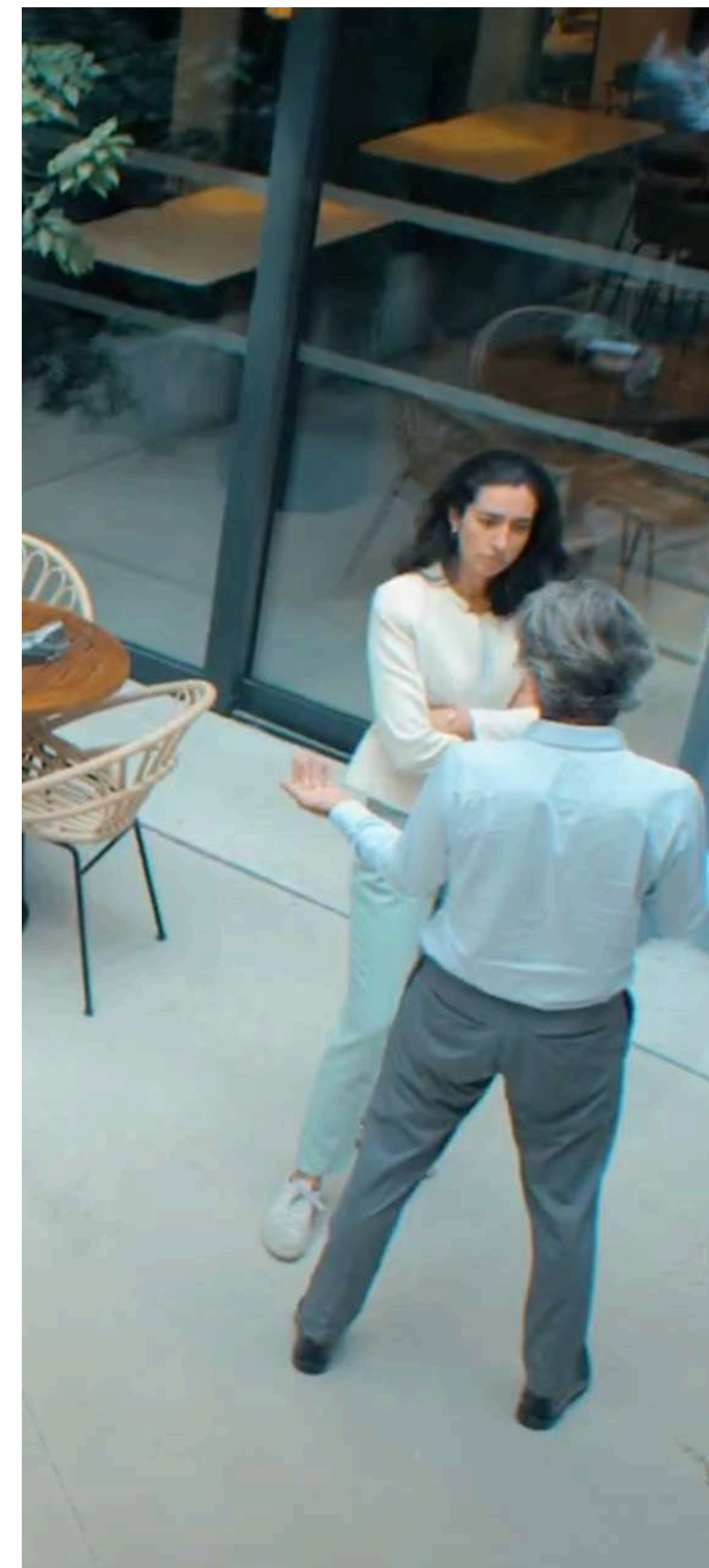


MENTORAT

A l'issue de l'avis consultatif du comité d'Experts sur la sélection des projets d'investissement, un ou plusieurs membres du Comité peuvent se positionner **pour accompagner la participation**, sous forme de mentorat.

Le mentorat est une démarche **volontaire** de la part des participations et des mentors,, **informelle** et **libre** quant à son organisation entre les mentors et les dirigeants des start-ups, que ce soit sur le rythme ou la teneur des échanges entre eux.

Un échange est planifié trimestriellement entre le ou les mentors et un membre de l'équipe du FCPR pour débriefer sur le suivi de la participation.



RÉUNION ANNUELLE DES SOUSCRIPTEURS

Une fois par an, à l'occasion de la publication des reportings financiers et extra-financiers du FCPR, les sociétés Kyoseil AM et Rive Neuve Capital organisent une réunion annuelle des souscripteurs lors de laquelle sont passés en revue les sujets suivants :

- Présentation des reportings financiers et extra-financiers
- L'actualité des deux sociétés (équipes, projets, etc.)
- La situation du FCPR à date
- La présentation du portefeuille de participations et leurs actualités
- Le partage de l'état du deal-flow
- La data extra-financière consolidée au niveau du portefeuille

Une ou plusieurs entreprises investies seront invitées à venir se présenter et témoigner. Cet événement sera aussi l'occasion de partager les bonnes pratiques dans le domaine de la finance responsable.





Siège Marseille
19 quai rive neuve
13007 Marseille

Bureau d'Aix-en-Provence
Technopôle de l'Arbois
Av. Louis Philibert, 13290 Aix-en-Provence

Bureau de Lyon
35 rue de Marseille
69007 Lyon

Tél : 04 84 49 64 67
contact@riveneuve.eu

www.riveneuve.eu